



PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Co-élaboré par l'Etat et le Département de la Gironde

Le PDH en actions

Juin 2015

Place groupeflex
coopérative conseil

agnès charousset
acIME
Ingénierie Méthode Etudes

Le Plan départemental de l'habitat en actions

1 – Le dispositif de pilotage et d'animation du PDH	3
UNE ARCHITECTURE A DEUX NIVEAUX	3
LE SUIVI DU PDH, OUTIL D'ANIMATION DE SA MISE EN OEUVRE	5
2 - Les trois piliers de l'action du PDH	7
PILIER 1 - LE DEVELOPPEMENT DU PARC PUBLIC	8
PILIER 2 – L'AMELIORATION DU PARC PRIVE	10
PILIER 3 – L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS DANS LEURS PARCOURS RESIDENTIELS	12
3 – Les actions du PDH	14
L'ARBORESCENCE DES LOGIQUES D'ACTION DU PDH DE LA GIRONDE	14
LE PROGRAMME D' ACTIONS DU PDH	15
PILIER 1 LE PARC PUBLIC	15
PILIER 2 LE PARC PRIVE	16
PILIER 3 LE PUBLIC	17
4 – Les outils du suivi et de l'évaluation du PDH	42
LE « TABLEAU DE BORD ANNUEL » DU PDH	42
LES TEMPS FORTS DE L' EVALUATION : A MI-PARCOURS ET EN FIN DE PERIODE	45

1 – Le dispositif de pilotage et d’animation du PDH

Une architecture à deux niveaux

Le dispositif de pilotage et d’animation du PDH repose sur une **architecture à deux niveaux**, chacun ayant des fonctions différentes.

▪ D’abord, un **pilotage à l’échelle départementale**, avec pour clé d’entrée les piliers du PDH et la mise en œuvre de leurs objectifs stratégiques. Ceux-ci sont garants de la cohérence de l’action départementale. Le dispositif d’animation entend assurer les fonctions suivantes :

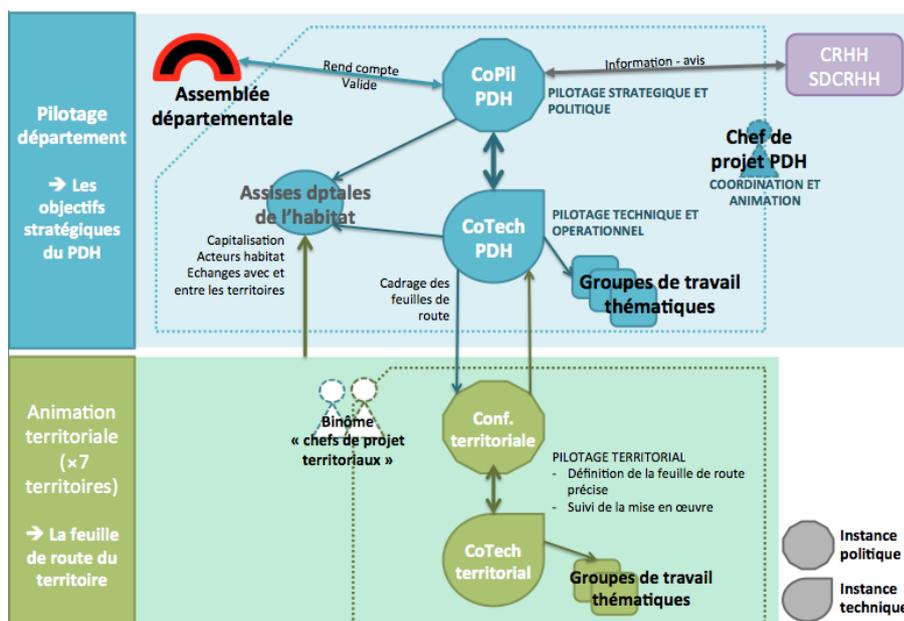
- facilitateur de coordination entre les acteurs départementaux,
- appui aux territoires dans leur action,
- suivi de la mise en œuvre des actions de portée départementale.

▪ Ensuite, un **pilotage à l’échelle des grands territoires girondins**, ayant pour fonction :

- la mise en mouvement des acteurs,
- le suivi de la mise en œuvre des actions locales, déclinant la feuille de route propre à chaque territoire. Celle-ci a été co-construite avec les acteurs de l’habitat et est déclinée à l’échelle des grands territoires girondins : Médoc, Haute-Gironde, Libournais, Sud-Gironde, Bassin d’Arcachon et Val de Leyre, Aire Métropolitaine Bordelaise.

L’accompagnement des territoires reste une stratégie à graduer en fonction des objectifs opérationnels, des problématiques identifiées et du degré de maturité et d’implication des acteurs. Les modalités d’appui apportées par le Département et l’Etat restent à définir et ajuster avec les territoires.

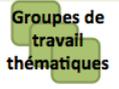
Concrètement, l’architecture du pilotage et de l’animation du PDH se dessine ainsi :



A l'échelle du pilotage départemental, les instances se définissent ainsi :

	<p>Co-présidence Président du Département / Préfet Elus Département et Bordeaux Métropole Préfet</p>	<p>PILOTAGE STRATEGIQUE ET POLITIQUE DU PDH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des grands objectifs du PDH - Validation de la stratégie de territorialisation (cadrage stratégique des feuilles de route territoriales) - Validation des plans d'actions départementales et des feuilles de routes territoriales - Instance de pilotage des évaluations à 3 et 6 ans 	<p>2 réunions par an</p>
	<p>Services du Département, de Bordeaux Métropole et de l'Etat DDTM - service Habitat DDCS DREAL DGAD-DHU</p>	<p>PILOTAGE OPERATIONNEL ET TECHNIQUE DU PDH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des comités de pilotage - Suivi de la mise en œuvre des actions à l'échelle départementales - Instance technique d'évaluation à 3 et 6 ans - Capitalisation du suivi de la mise en œuvre des feuilles de route territoriales - Cadrage des feuilles de route territoriales et Accompagnement des territoires 	<p>4 réunions par an</p>
	<p>Acteurs de l'habitat (niveau départemental) concernés</p>	<p>COORDINATION DES ACTEURS A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE SUR UNE PROBLEMATIQUE DONNEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail à créer selon les besoins - 1 objectif précis décrit par une lettre de mission du comité technique 	<p>Fonctionnement et rythme variables (groupes permanents, temporaires...) selon les sujets à traiter</p>
	<p>Acteurs départementaux et acteurs des territoires</p>	<p>TEMPS DE RENCONTRE ET DE CAPITALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas 1 instance décisionnelle mais de concertation avec, néanmoins, un « avis » produit dans la journée à destination du cotech / copil du PDH sur les ajustements à opérer, les nouveaux enjeux à prendre en compte... 	<p>1 fois par an ou tous les 2 ans</p>
	<p>1 agent du Département et/ou de l'Etat (ou encore binôme Département Etat)</p>	<p>ANIMATION, COORDINATION DANS LA DUREE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare les instances en amont - Assure la capitalisation des informations de suivi des territoires et de l'échelle départementale - Référent pour les acteurs 	

A l'échelle de l'animation territoriale, les instances pourraient se confirmer dans ce cadre, sachant que le dispositif prendra forme lors de la mise en œuvre du PDH. L'objectif est bien de co-construire les feuilles de route avec les territoires.

	<p>Co-présidence Vice-Président du Département / Sous-Préfet Conseillers territoriaux Présidents SCOT, EPCI et Maires Acteurs locaux importants</p>	<p>ANIMATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la feuille de route locale - Suivi de sa mise en œuvre 	<p>1 réunion par an</p>
	<p>Représentant du Département et/ou de l'Etat Services des collectivités locales impliquées Acteurs locaux impliqués</p>	<p>ANIMATION OPERATIONNELLE ET TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montage / Suivi de la mise en œuvre des actions de la feuille de route 	<p>Organisation Cotech / groupes de travail souple et pouvant varier d'un territoire à l'autre selon les problématiques, la maturité des acteurs...</p>
	<p>Acteurs locaux concernés</p>	<p>COORDINATION DES ACTEURS A L'ECHELLE LOCALE SUR UN PROJET, UNE PROBLEMATIQUE DONNEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail à créer selon les besoins - 1 objectif précis qui s'inscrit dans la feuille de route du territoire 	
	<p>1 agent du Département et/ou de l'Etat + 1 agent d'une collectivité locale « moteur »</p>	<p>ANIMATION, COORDINATION DANS LA DUREE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare les instances en amont - Référent pour les acteurs locaux - Lien direct avec le chef de projet PDH (niveau départemental) 	

Le suivi du PDH, outil d'animation de sa mise en œuvre

Le suivi du PDH permettra de faciliter le pilotage opérationnel et stratégique de la mise en œuvre. Dans la mesure où le PDH a été conçu comme une mise en dynamique des acteurs et des territoires autour des problématiques d'habitat et non comme une programmation arrêtée de manière définitive, le dispositif de suivi constitue une ossature qu'il conviendra d'adapter et de faire évoluer au fur et à mesure de l'évolution du PDH.

Dans cet esprit, le dispositif proposé répond aux deux logiques suivantes :

- **Un suivi du PDH, support d'animation partenariale**

Le dispositif de suivi du PDH s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'animation partenariale qui est au cœur de la démarche du PDH. Même s'il se matérialise autour d'une batterie d'indicateurs, le suivi du PDH se veut d'abord une démarche d'animation visant à poursuivre la logique de partenariat, d'objectifs et d'actions partagés entre les acteurs à l'échelle du département et des territoires. Au-delà du suivi des indicateurs, c'est donc leur interprétation partagée qui est importante pour alimenter le travail partenarial dans le cadre des différentes instances de pilotage présentées ci-dessus.

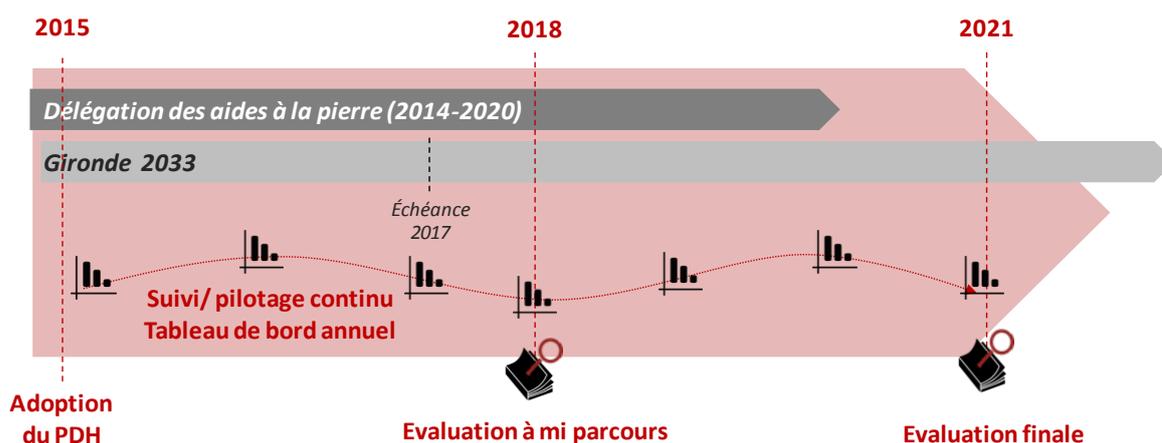
- **Un suivi du PDH qui répond également aux obligations réglementaires**

Les **obligations réglementaires** appellent :

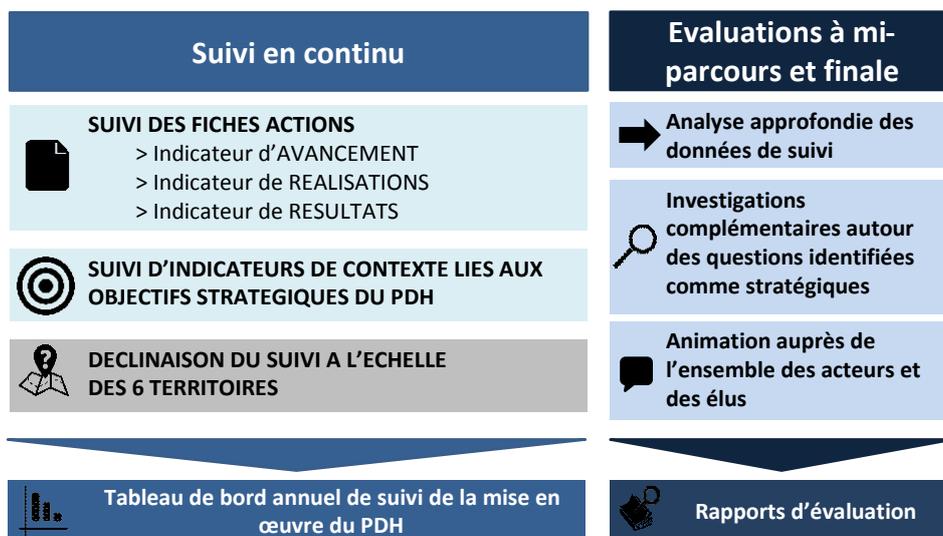
- une évaluation à mi-parcours 3 ans après le lancement du PDH,
- une évaluation finale 3 ans plus tard.

D'un point de vue stratégique et par souci de cohérence entre les politiques publiques, il est important que cette temporalité prenne en compte deux autres points de repères :

- la durée de la délégation des aides à la pierre : 2014-2020 ;
- la temporalité du cadre de référence politique Gironde 2033, dont une échéance de mi-parcours est 2017.



L'architecture du dispositif de suivi articule ces deux niveaux complémentaires et liés :



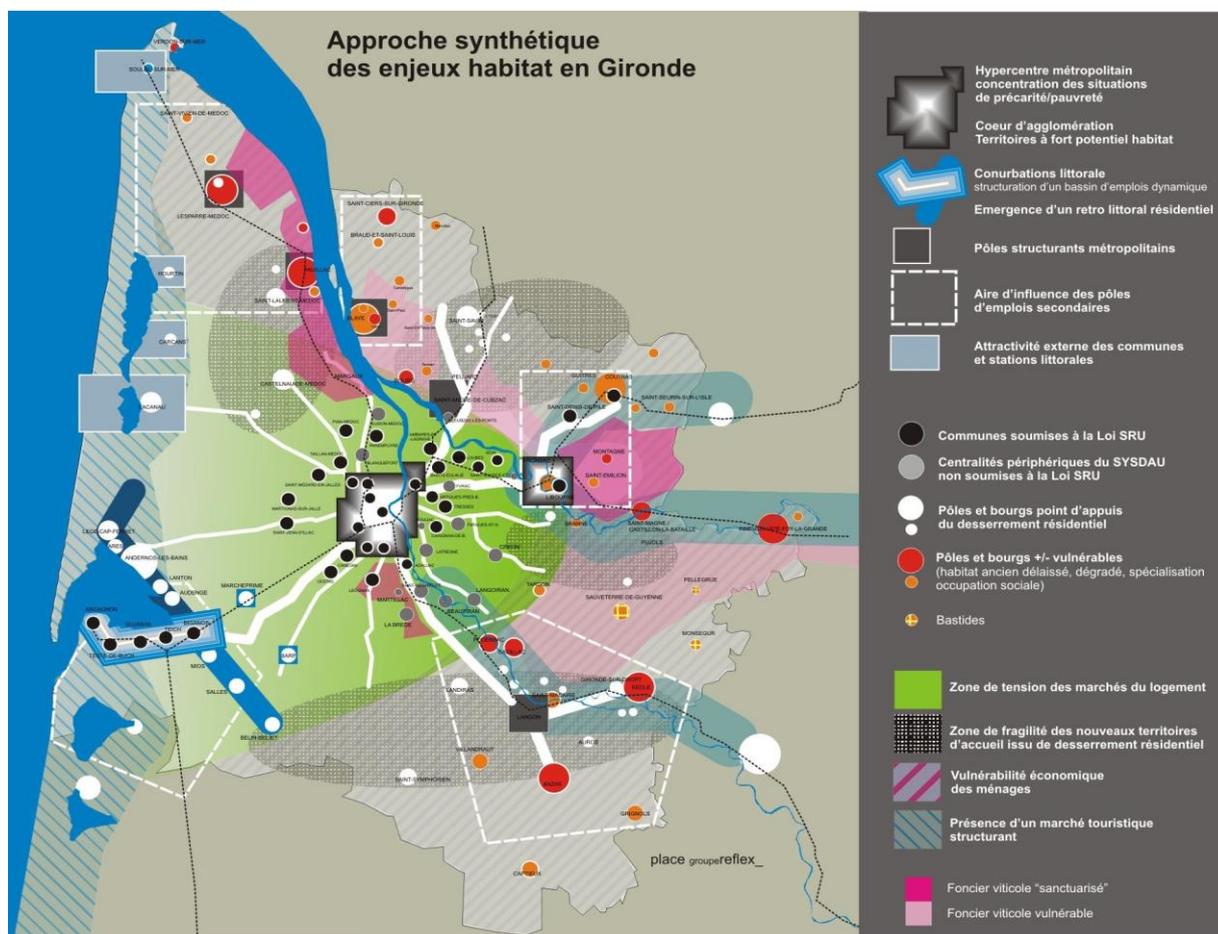
Les outils et modalités de suivi et d'évaluation du PDH sont précisés dans la partie présentée à la suite des fiches actions.

2 - Les trois piliers de l'action du PDH

La prise en compte des défis du PDH invite à promouvoir une stratégie d'intervention autour de trois piliers :

- **Le développement du parc public**
- **L'amélioration du parc privé**
- **L'accompagnement des publics dans leurs parcours résidentiels dans et vers le logement**

Le PDH vise à activer de manière différenciée les contributions du parc public et du parc privé et à adapter les actions en faveur des publics à l'échelle de grands territoires. Ces contributions varient selon les contextes de tension, l'armature des territoires, l'attractivité et les fonctions des parcs. Elles ont à jouer ensemble, en recherchant, lorsqu'elles sont possibles les plus grandes complémentarités et synergies. Cette déclinaison se met en œuvre de manière ajustée de manière à identifier les nuances territoriales tout en bénéficiant d'une vue d'ensemble de la politique départementale.



Pilier 1 - Le développement du parc public

Le développement du parc public en Gironde mobilise l'action conjointe des deux délégataires (Bordeaux Métropole, le Département) dans une programmation qui en matière de logements publics familiaux se situe à hauteur de 4500 logements par an. Le Département entend faire de la DAP un levier de la mise en œuvre du PDH à travers l'agrément à l'horizon 2020 de 1500 logements par an et des priorités établies autour de 3 objectifs stratégiques :

A / Développer et diversifier l'offre accessible dans les zones tendues

Les enjeux opérationnels

- le ciblage de la programmation selon les territoires et les produits : accompagnement des dynamiques de développement des territoires, consolidation et rattrapage au regard de l'article 55 de la loi SRU,
- le renforcement des politiques foncières et de l'ingénierie urbaine territoriale,
- l'amélioration de l'accessibilité de l'offre : coûts, services et adaptation du logement

B/ Mobiliser le parc public en appui de la géographie préférentielle : l'armature territoriale girondine

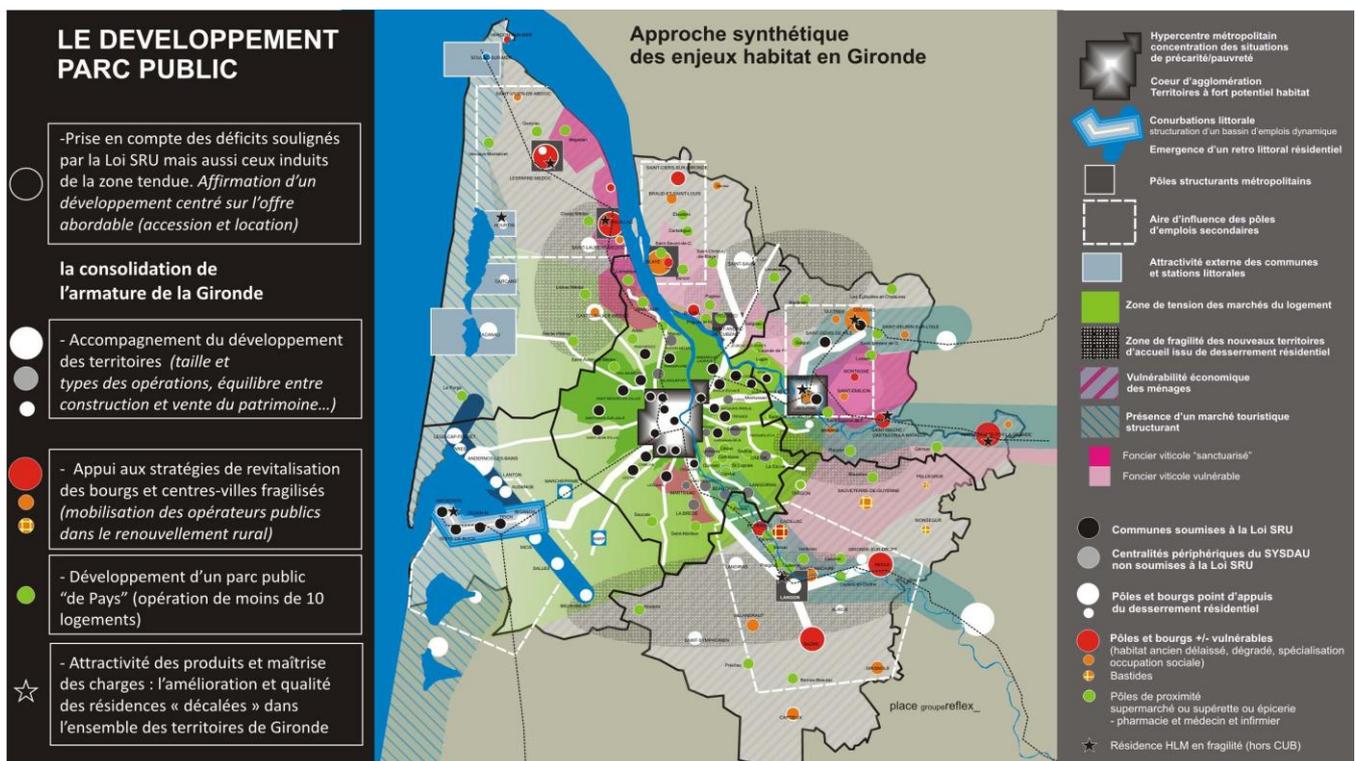
Les enjeux opérationnels

- l'appui aux stratégies de revitalisation des bourgs et des centres villes fragilisés,
- le développement d'un « parc public de pays » : des réponses qualitatives et de petite taille dans les pôles de proximité des espaces ruraux

C/ Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant

Les enjeux opérationnels

- l'amélioration de la qualité des résidences d'habitat social décalées ou déqualifiées
- Une stratégie de vente des HLM concertée à l'échelle des grands territoires
- l'engagement d'une meilleure information des demandeurs de logement



Les objectifs du PDH	Les priorités du PDH	Médoc	Libourmais	Haute Gironde	Sud Gironde	BAVL	Aire métropolitaine bordelaise
<p>A -</p> <p>Développer et diversifier l'offre accessible dans les zones tendues et en développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de l'offre dans les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU - accompagnement des zones en développement (Bassin d'Arcachon et Aire métropolitaine bordelaise) <p>B -</p> <p>Mobiliser le parc public en appui à la géographie préférentielle</p>	<p>Le ciblage de la programmation selon les territoires et les produits</p> <p>Le renforcement des politiques foncières et l'ingénierie urbaine territoriale</p> <p>La valorisation de l'armature urbaine girondine</p> <p>Le maillage de l'offre de services de proximité</p>	<p>Programmer 80 logements par an</p> <p>Contractualiser la programmation avec les opérateurs et les EPCI</p> <p>Inscrire le rattrapage SRU dans des stratégies communautaires (CAU, Sud Libourmais)</p> <p>Accompagner la mise en œuvre de conférences intercommunales du logement</p> <p>Participer à la constitution du parc de Pays (30 logements)</p> <p>Appuyer la gestion locative du parc de Pays</p> <p>Hourtin, Lesparre, Paulliac</p> <p>Inscrire les ventes de HLM dans une stratégie d'ensemble de compensation (1 pour 1)</p>	<p>Programmer 200 logements par an</p> <p>Inscrire le rattrapage SRU dans des stratégies communautaires (CAU, Sud Libourmais)</p> <p>Accompagner la mise en œuvre de conférences intercommunales du logement</p> <p>Participer à la constitution du parc de Pays (20-30 logements)</p> <p>Appuyer la gestion locative du parc de Pays</p> <p>Coutras, Libourne Castillon, Sainte Foy</p> <p>Inscrire les ventes de HLM dans une stratégie d'ensemble de compensation (1 pour 1)</p>	<p>Programmer 60 logements par an</p> <p>Participer à la constitution du parc de Pays (20 logements)</p> <p>Appuyer la gestion locative du parc de Pays</p> <p>Inscrire les ventes de HLM dans une stratégie d'ensemble de compensation (1 pour 1)</p>	<p>Programmer 60 à 70 logements par an</p> <p>Participer à la constitution du parc de Pays (30-40 logements)</p> <p>Appuyer la gestion locative (hors intervention SIPHEM) du parc de Pays</p> <p>Langon</p> <p>Inscrire les ventes de HLM dans une stratégie d'ensemble de compensation (1 pour 1)</p>	<p>Accompagner 600 logements par an (40% de la production HLM hors CUBS sur ce territoire)</p> <p>Soutenir l'effort de rattrapage autour de 440 logements par an (COBAS)</p> <p>Répartir dans une logique d'équilibre 120 logts / an (COBAN)</p> <p>Accompagner la diversité de l'habitat avec 40 logts / an (consolidation Barp, Salles et Belin-Bellet)</p> <p>Soutenir les projets de développement de l'accès sociale à la propriété</p> <p>Soutenir les démarches intercommunales de planification (PLUJ, PLH) par l'appui à l'ingénierie territoriale</p> <p>Définir une meilleure cohérence du zonage de l'investissement locatif et du zonage du logement social</p>	<p>Amplifier l'effort de production avec 3500 logements locatifs familiaux par an, dont 3000 sur BxM et 540 hors BxM, en veillant au ciblage sur les maillons manquants PLUS et PLAI</p> <p>Reconnaître l'approche inter-territoriale et décliner les objectifs SRU à l'échelle intercommunale (EPCI)</p> <p>Soutenir les projets de développement de l'accès sociale à la propriété</p> <p>Accompagner la mise en œuvre d'une conférence intercommunale de logement sur Bordeaux Métropole</p> <p>Soutenir les démarches intercommunales de planification (PLUJ, PLH) par l'appui à l'ingénierie territoriale</p>
<p>C -</p> <p>Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant</p>	<p>La remise en attractivité du parc déqualifié ou fragile</p> <p>Une stratégie de vente des logements HLM concertée à l'échelle des grands territoires</p>						

Pilier 2 – L'amélioration du parc privé

L'action sur le parc privé est un élément majeur de la consolidation de l'armature girondine et de l'amélioration des conditions de logement pour tous les girondins. Elle est donc au cœur du PDH qui fait valoir trois objectifs prioritaires :

D/ Initier et consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat à l'échelle des grands territoires

Les enjeux opérationnels

→ le développement et le renforcement des programmes animés, de manière à proposer une action intégrée permettant de lutter contre le mal logement, l'habitat indigne et la précarité énergétique, contribuer au maintien à domicile des personnes âgées, remobiliser la vacance, diversifier les produits habitat pour proposer des offres attractives, accessibles et adaptées. L'efficacité de l'intervention sur le parc ancien privé nécessite une ingénierie affinée et un fort ancrage territorial. Les clés de succès supposent des liens forts entre acteurs de terrains et portage politique.

E/ Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine

Les enjeux opérationnels

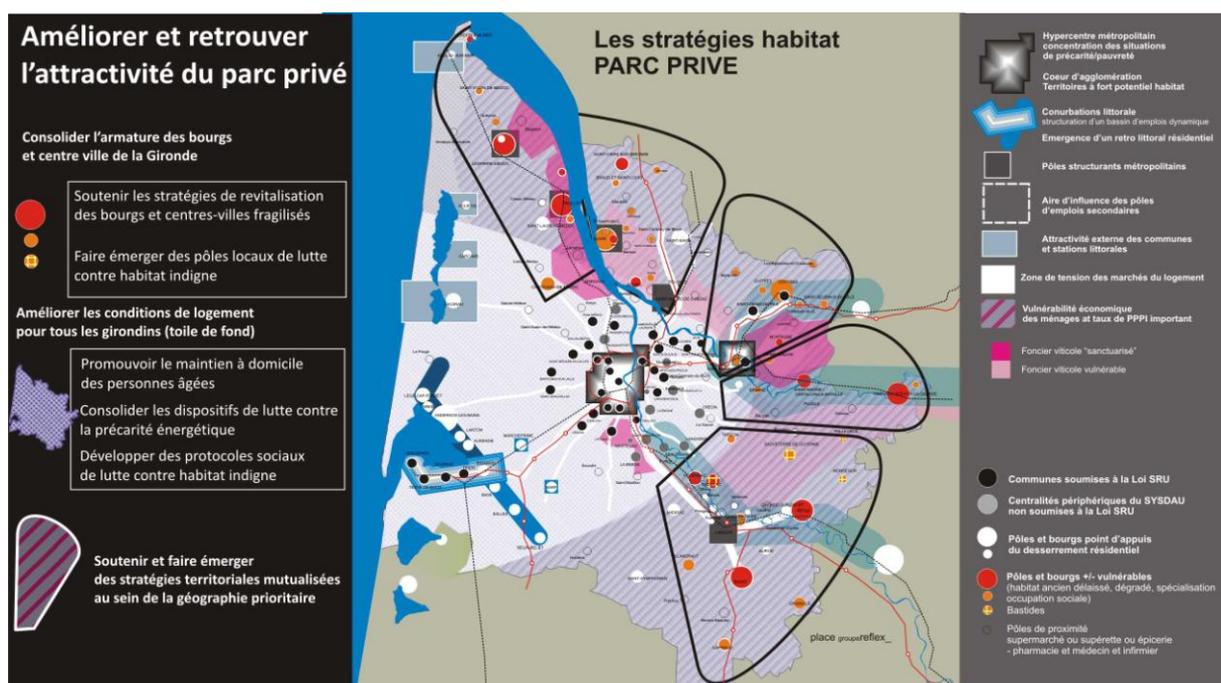
→ l'élaboration de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs et des petites villes, la montée en gamme des capacités opérationnelles.

→ l'amplification de la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, conditions premières du rétablissement de la qualité, l'attractivité et de la mixité de l'habitat.

F/ Prévenir le décrochage des ensembles résidentiels récents fragiles

Les enjeux opérationnels

→ le repérage affiné des situations problématiques ou à risques, l'expérimentation de modalités d'action permettant de rétablir les équilibres résidentiels.



Les objectifs du PDH	Les priorités du PDH	Médoc	Libournaise	Haute Gironde	Sud Gironde	BAVL	Aire métropolitaine bordelaise
D- Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat à l'échelle des grands territoires	Le développement et le renforcement des programmes animés	Soutenir l'élaboration d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH sur la façade estuarienne	Consolider la démarche opérationnelle de rénovation énergétique de l'habitat portée par la CAU (logement centres-bourgs, développement de l'offre locative conventionnée privée, lutte contre l'habitat indigne...)	Consolider le programme animé à l'échelle du Pays (logement centres-bourgs, lutte contre l'habitat indigne, maintien à domicile, précarité énergétique...)	Contribuer à la définition d'une stratégie d'intervention sur le parc privé pour la vallée de la Gironde autour de Langon en prenant appui sur l'élaboration du PLU de la CDC du Sud-Gironde	Contribuer à la structuration d'un volet transition énergétique en lien avec les SCOT et la Région	
		Aider le territoire à se doter de services à l'habitat, en prenant appui sur le Pays	Poursuivre les programmes animés sur le Pays Foyen et la CDC du Castillon Pujol, en recherchant des effets d'échelle (intégration Grand Saint Emilionnais, Brannais...)	Aider le territoire à se doter de services à l'habitat sur un périmètre large	Aider le territoire à consolider une ingénierie territoriale pour l'habitat à partir du pôle de compétence que constitue la Maison de l'habitat du SIPPHI	Soutenir le développement de l'offre locative conventionnée privée dans les centralités confortées par les SCOT	
E - Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine	La revitalisation des centres-bourgs de l'armature girondine	Affirmer dans le SCOT la problématique de revitalisation des centres-anciens en déprise (Lesparre, façade estuarienne)	Affirmer dans le PLU de la CAU la problématique de revitalisation des centres-anciens (Libourne, Saint-Denis de Pile, Coutras, Guitres, Saint-Seurin sur l'île).	Affirmer dans le SCOT la problématique de revitalisation des centres-anciens en déprise de la façade estuarienne (Blaye, Bourg sur Gironde, Saint-Ciers).	Poursuivre l'accompagnement des projets de revitalisation engagés à La Rivière, Cahillac, et Langon		
		Poursuivre l'accompagnement du projet de revitalisation engagé à Lesparre	Poursuivre, dans le cadre du Contrat de Ville, l'accompagnement des projets de revitalisation engagés à Sainte-Foy La Grande et Coutras	Engager et graduer des démarches sur les autres centres-bourgs en déprise (Cancon du Sud-Gironde)			
La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique	Prévention du décrochage du parc privé récent fragile	Faire émerger et soutenir un projet de revitalisation à Pauillac	Soutenir l'engagement de projets de revitalisation dans les autres centres-bourgs des secteurs en déprise : Castillon la Bataille	Initier un dispositif local de lutte contre l'habitat indigne articulé avec l'OPAH portée par le Pays et les projets de revitalisation des centres-anciens	Conforter le pôle local de lutte contre l'habitat indigne de la Rivière et initier une démarche en appui des projets de revitalisation des centres-anciens de Langon et Cahillac	Contribuer à la constitution d'un dispositif de lutte contre l'habitat indigne à l'échelle de Bordeaux Métropole	
		Initier une démarche impliquant les élus et les partenaires en prenant appui sur les projets de programmes animés et sur la revitalisation des pôles de l'amature	Initier un dispositif local de lutte contre l'habitat indigne articulé avec l'OPAH portée par le Pays et les projets de revitalisation des centres-anciens	Contribuer à la démarche de prévention des désordres dans les copropriétés portées par le Pays Foyen	Développer une observation affinée de l'état, de la gestion et de l'occupation des résidences défilissées (CDC de Saint-Seurin et du canton de Blaye)	Développer une observation affinée de l'état, de la gestion et de l'occupation des résidences défilissées (Langon, Vallée de la Garonne)	

Pilier 3 – L'accompagnement des publics dans leurs parcours résidentiels dans et vers le logement

La stratégie du PDH vise à accompagner les parcours résidentiels dans et vers le logement, en prenant en compte la pluralité et la spécificité des problématiques selon les territoires, notamment le manque de solutions dans les territoires girondins mal ou peu couverts, les déséquilibres et du manque de diversité des offres au sein de l'agglomération départementale. Le PDH vise ainsi à

- donner des objectifs dans la durée à l'échelle des grands territoires,
- desserrer la pression sur le cœur de l'agglomération, en reconnaissant ses fonctions spécifiques d'accueil (flux de migrants, publics en errance ...).

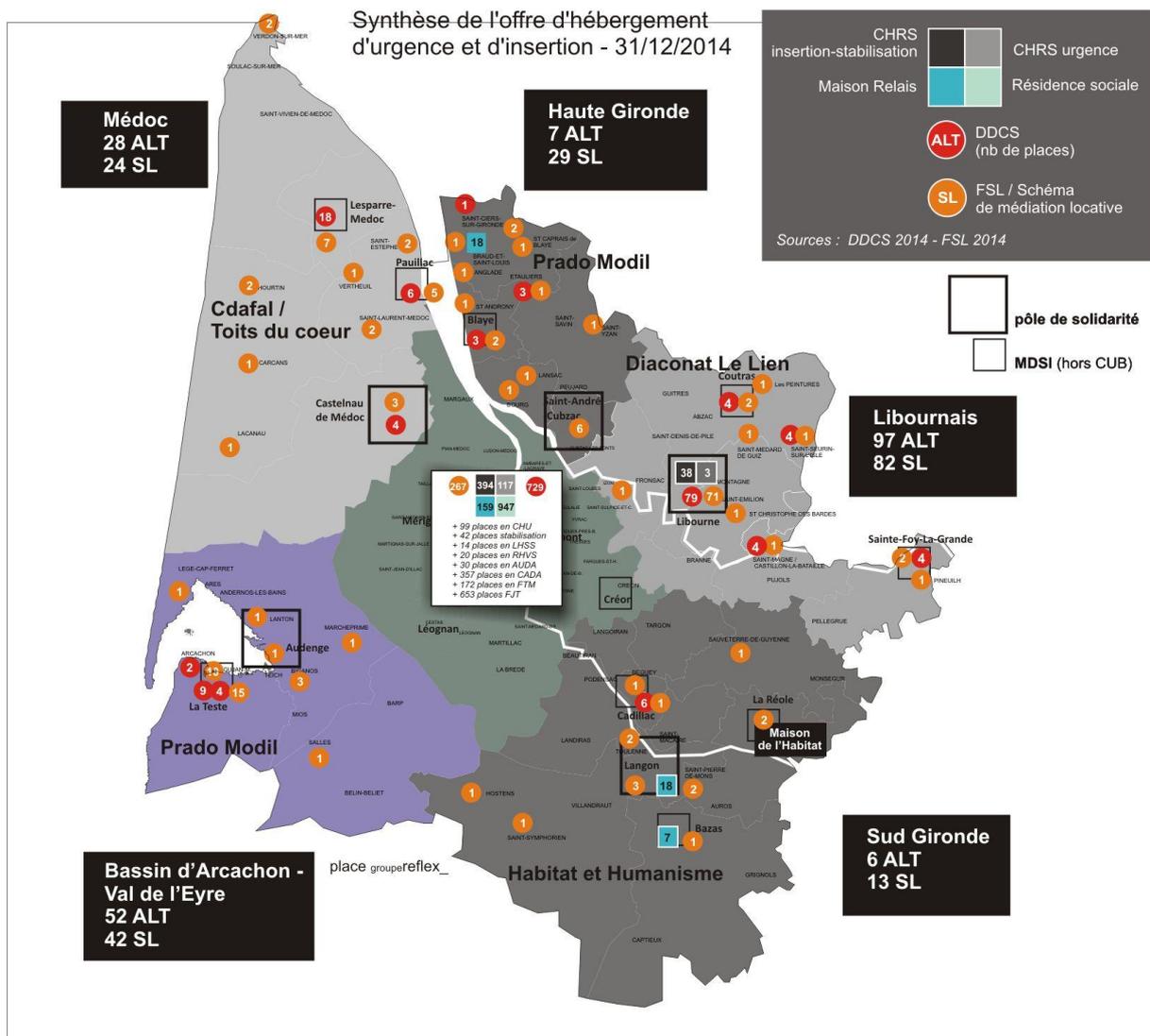
Cette vision programmatique renvoie à deux objectifs cadre :

G/ Apporter aux publics des réponses décloisonnées et multiples

Les enjeux opérationnels : une stratégie territoriale coordonnée, l'innovation et la mise en réseau des solutions

H/ Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

Les enjeux opérationnels : une action interpellant la territorialisation des dispositifs de droit commun



	Médoc	Libournais	Haute Gironde	Sud Gironde	BAVL	Aire métropolitaine bordelaise
G- Une stratégie coordonnée au sein des territoires mobilisant les partenaires.	Un pilotage et une coordination investis sur les territoires	Une démarche et un périmètre d'action à consolider. Le territoire dispose d'opérateurs de référence qui sont porteurs de réponses sur de multiples champs et d'innovation. Ils disposent d'un ancrage fort	Une amélioration qui passe par de nouveaux modes de faire, des réponses souples indexées sur la captation (parc communal, privé et logements HLM) et l'accompagnement des publics.	Une amélioration qui passe par de nouveaux modes de faire, des réponses souples indexées sur la captation (parc communal, privé et logements HLM) et l'accompagnement des publics.	Une montée en charge indispensable à organiser s'agissant du logement des jeunes, de l'urgence et des parcours vers le logement. Sur ce champ, un socle de réponses est à installer (orientation de la demande, coordination). Cette logique de développement doit se constituer à l'échelle du grand territoire	L'optimisation des solutions de manière à revenir sur l'hyperpolarisation du cœur d'agglomération : rééquilibrage, diversification, mutualisation. La prise en compte des problématiques des « territoires aux franges de l'agglomération » ou en situation de confinements dans l'affirmation des solutions dans certaines centralités qui jouent un rôle relais au niveau départemental.
	Le développement de solutions adaptées d'urgence sociale et solidaire	Confirmer le lien comme opérateur de référence sur le territoire en développant des solutions diversifiées et en visant une meilleur couverture des pôles de la vallée de la Dordogne	Affirmer l'ancrage d'un opérateur ensemble (Prado) à l'échelle du territoire : mise en réseau des offres et du partenariat, déploiement autour des pôles de l'amature	Affirmer l'ancrage d'un opérateur ensemble à l'échelle du territoire (déploiement autour des pôles de l'amature, mise en réseau des offres et du partenariat), en prenant appui par exemple sur les acquis du Schéma de Médiation Locative	Contribuer à la structuration de l'offre de parts logements dans les secteurs en forte pression	Mettre en réseau les offres et solutions des collectifs
	Le logement accompagné	Mise en œuvre d'une expérimentation de déspecialisation des mesures avec le FSJ, la DDCS, le Lien, les partenaires prescripteurs	Accompagner le CLAU, opérateur émergent dans la recherche et la gestion de logements en sous-location auprès des opérateurs HLM	Prendre appui sur un opérateur ensemble pour promouvoir des réponses maillées, en captation, adossée aux pôles de la vallée de la Garonne	Concrétiser les projets de développement d'une offre structurante	Expérimenter le développement de solutions en captation prenant appui sur les opérateurs de la métropole et les offres nouvelles situées aux portes de l'agglomération
	Le logement des jeunes	Développer des offres dans les pôles de la vallée de la Dordogne en impliquant une démarche de projet et en prenant appui sur l'opérateur de référence (HAUPL)	Développer une offre adaptée dans le cadre du parc de pays, en lien avec les RPA	Développer une offre adaptée dans le cadre du parc de pays, en lien avec les RPA	Concrétiser les projets de développement d'une offre structurante	Expérimenter le développement de solutions en captation prenant appui sur les opérateurs de la métropole et les offres nouvelles situées aux portes de l'agglomération
	Le logement des personnes âgées et handicapées	Prendre appui sur l'opérateur ensemble pour promouvoir des réponses en captation adossées à l'amature (Lesparme en priorité)	Développer une offre adaptée dans le cadre du parc de pays, en lien avec les RPA	Prendre appui sur un opérateur ensemble pour promouvoir des réponses maillées, en captation, adossée aux pôles de la vallée de la Garonne	Concrétiser les projets de développement d'une offre structurante	Expérimenter le développement de solutions en captation prenant appui sur les opérateurs de la métropole et les offres nouvelles situées aux portes de l'agglomération
	La sédentarisation des gens du voyage	Développer une offre adaptée dans le cadre du parc de pays, en lien avec les RPA	Prendre appui sur un opérateur ensemble pour promouvoir des réponses maillées, en captation, adossée aux pôles de la vallée de la Garonne	Développer une offre adaptée dans le cadre du parc de pays, en lien avec les RPA	Concrétiser les projets de développement d'une offre structurante	Expérimenter le développement de solutions en captation prenant appui sur les opérateurs de la métropole et les offres nouvelles situées aux portes de l'agglomération
	L'hébergement des travailleurs saisonniers	Impliquer les acteurs professionnels et les acteurs du territoire sur les besoins en logement et en hébergement des travailleurs saisonniers de la viticulture et du secteur touristique	Impliquer les acteurs professionnels et les acteurs du territoire sur les besoins en logement et en hébergement des travailleurs saisonniers de la viticulture et du secteur touristique	Impliquer les acteurs professionnels et les acteurs du territoire sur les besoins en logement et en hébergement des travailleurs saisonniers de la viticulture et du secteur touristique	Impliquer les acteurs professionnels et les acteurs du territoire sur les besoins en logement et en hébergement des travailleurs saisonniers de la viticulture et du secteur touristique	Impliquer les acteurs professionnels et les acteurs du territoire sur les besoins en logement et en hébergement des travailleurs saisonniers de la viticulture et du secteur touristique
H- Une action différenciée, des objectifs dans la durée à l'échelle des grands territoires						

3 – Les actions du PDH

L'arborescence des logiques d'action du PDH de la Gironde

PILERS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ENJEUX
1 LE PARC PUBLIC	OBJECTIF A Développer et diversifier l'offre accessible pour répondre aux besoins en logements abordables des zones tendues	ciblage de la programmation selon les territoires et les produits : accompagnement des dynamiques de développement des territoires, consolidation et rattrapage au regard de l'article 55 de la loi SRU renforcement des politiques foncières et de l'ingénierie urbaine territoriale
	OBJECTIF B Mobiliser le parc public en appui de la géographie préférentielle : l'armature territoriale girondine	valorisation de l'armature urbaine territoriale reconnaissance du maillage de l'offre de services de proximité
	OBJECTIF C Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant	amélioration de la qualité et de la fonction du parc social déqualifié ou fragile stratégie de vente des HLM concertée à l'échelle des grands territoires
2 LE PARC PRIVE	OBJECTIF D Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat à l'échelle des grands territoires	développement et le renforcement des programmes animés
	OBJECTIF E Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine	mise en œuvre de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
	OBJECTIF F Prévenir le décrochage des ensembles résidentiels récents fragiles	approche affinée des situations problématiques ou à risques
3 LE PUBLIC	Objectif G Apporter aux publics des réponses décloisonnées et multiples	stratégie coordonnée et la mise en réseau des solutions
	Objectif H Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires	soutien au développement du logement et de l'hébergement accompagné action interpellant la territorialisation des dispositifs de droit commun

Le programme d'actions du PDH

Les fiches actions transcrivent de manière opératoire les objectifs des trois piliers du PDH. Elles déclinent les interventions concernant le parc public (objectifs ABC, le parc privé (objectifs DEF) et les publics (objectifs GH). Chaque action répond aux enjeux propres de chaque objectif.

Pilier 1 le parc public

A - Développer et diversifier l'offre accessible dans les zones tendues et en développement

→ Par le ciblage de la programmation selon les territoires et les produits habitat

- ACTION 1 Construire avec les territoires et les opérateurs HLM une programmation triennale des aides à la pierre du parc public
- ACTION 2 Graduer les aides selon les produits et les secteurs prioritaires
- ACTION 3 Proposer des programmes d'accession sociale dans le cadre des projets Habitat

→ Par le renforcement des politiques foncières et de l'ingénierie urbaine territoriale

- ACTION 4 Accompagner la mise en œuvre de stratégies foncières au service de l'habitat
- ACTION 5 Accompagner la mise en œuvre de projets habitat de qualité et économes en foncier

B - Mobiliser le parc public en appui de la géographie préférentielle : l'armature girondine

→ Par la valorisation de l'armature urbaine girondine

- ACTION 6 Appuyer les stratégies de revitalisation des bourgs et des centres villes fragilisés

→ Par la reconnaissance du maillage de l'offre de services de proximité

- ACTION 7 Développer un « parc public de pays » : une offre triplement accessible (coûts du logement, services, adaptation du logement), des réponses qualitatives dans les pôles de proximité des espaces ruraux

C - Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant

→ Par l'amélioration de la qualité et de la fonction du parc social déqualifié ou fragile

- ACTION 8 Remettre en attractivité le parc public déqualifié ou fragile

→ Par une stratégie de vente des logements HLM concertée à l'échelle des grands territoires

- ACTION 9 Compenser les ventes HLM à l'échelle des grands territoires

Pilier 2 le parc privé

D - Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat à l'échelle des grands territoires

→ **Par le développement et le renforcement des programmes animés**

ACTION 10 Soutenir le déploiement de programmes animés à l'échelle des grands territoires

E - Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine

→ **Par la mise en œuvre de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs**

ACTION 11 Inscrire les projets habitat dans une stratégie d'ensemble de revitalisation

ACTION 12 Développer les capacités opérationnelles d'intervention en mobilisant les opérateurs et les financements)

ACTION 13 Soutenir des formes innovantes d'habitat : accession accompagnée à la propriété, habitat participatif...

→ **Par la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique**

ACTION 14 Soutenir la constitution de dispositifs locaux partenariaux de lutte contre l'habitat indigne

F - Prévenir le décrochage des ensembles résidentiels récents fragiles

→ **Par une approche affinée des situations problématiques ou à risques**

ACTION 15 Établir un repérage et un suivi des ensembles fragiles ou susceptibles de le devenir

Pilier 3 le public

G - Apporter aux publics des réponses décloisonnées et multiples

→ Par une stratégie coordonnée et la mise en réseau des solutions

ACTION 16 Engager les stratégies opérationnelles en direction des publics vulnérables

H - Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

→ Par un soutien au développement du logement et de l'hébergement accompagné

ACTION 17 Développer les solutions adaptées d'urgence sociale et solidaire

ACTION 18 Expérimenter la déspecialisation des mesures et le décloisonnement des dispositifs

ACTION 19 Intensifier les initiatives de mobilisation des publics et le partenariat social de proximité

→ Par une action interpellant la territorialisation des dispositifs de droit commun

ACTION 20 Soutenir les démarches locales de production et d'amélioration de l'offre de logements des jeunes

ACTION 21 Adapter, améliorer et compléter les offres de logement pour les personnes âgées et handicapées

ACTION 22 Réduire les situations d'habitat indigne et/ou précaire, développer l'offre de logements très sociaux adaptés pour répondre aux enjeux de sédentarisation

ACTION 23 Soutenir l'émergence et la concrétisation des démarches de projets locales en faveur de l'hébergement et du logement des travailleurs saisonniers

Les actions se présentent sous la forme de fiches synthétiques classées par objectifs. Chaque fiche récapitule :

- *La qualification opérationnelle de l'action,*
- *La nature de l'action : animation/coordination ; observation/suivi/évaluation ; aides/subventions ;*
- *Le pilier du PDH auquel elle se rattache : parc public ; parc privé ; publics*
- *Le pilotage de l'action*
- *Les référents qui porteront ou impulseront les actions,*
- *Le cadre partenarial avec les acteurs et /ou les territoires,*
- *Les attendus des actions selon chacun des acteurs mobilisés,*
- *Le calendrier précisant les phases de préparation et de mise en œuvre,*
- *Les modes de suivi et d'évaluation de l'action précisant ses indicateurs.*

A

Développer et diversifier l'offre accessible pour répondre aux besoins en logements abordables des zones tendues

Par le ciblage de la programmation selon les territoires et les produits habitat

Action 1 Construire avec les territoires et les opérateurs HLM une programmation triennale des aides à la pierre du parc public

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'instances de coordination entre les opérateurs HLM et les délégataires Établissement d'une convention d'objectifs avec Gironde Habitat Association des territoires à la mise en œuvre des objectifs de programmation 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Point régulier sur les projets dans les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU Mise en œuvre de contrats de mixité sociale à l'échelle des EPCI Contribution de l'observatoire local des loyers 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'instances de coordination entre les opérateurs HLM et les délégataires Association des communes à la mise en œuvre des objectifs de programmation déclinés dans le PLUI 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM et d'Action Logement Consolidation de la stratégie de développement du parc public à l'échelle des territoires de SCoT avec les EPCI 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	Indicateur commun d'avancement				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et diversité des instances créées en vue de la coconstruction de la programmation triennale Niveau de participation des différents acteurs aux travaux des instances 				
	Résultat	Retours des acteurs sur la co-construction de la programmation et sur l'amélioration de celle-ci au regard des objectifs du PDH				

A

Développer et diversifier l'offre accessible pour répondre aux besoins en logements abordables des zones tendues

Par le ciblage de la programmation selon les territoires et les produits habitat

Action 2 Graduer les aides selon les produits et les secteurs prioritaires

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Aide forfaitaire socle pour les logements PLUS et PLAI bonifiée dans les communes déficitaires au titre de l'article 55 loi SRU, dans les centres bourgs des communes structurantes, pour le parc public de pays Subvention aux logements PLAI sur Bordeaux Métropole 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) dans les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU hors Bordeaux Métropole Mobilisation de financements pour assurer la quote part de PLAI 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Aide forfaitaire socle pour les logements PLUS et PLAI bonifiée dans les communes déficitaires et tangentes, si plus de 30% de PLAI, pour les opérations en acquisition/amélioration, prime à l'expérimentation 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'adaptation des différents règlements d'intervention en faveur des territoires prioritaires Niveau d'adaptation des différents règlements d'intervention en faveur des communes en loi SRU Niveau d'adaptation de la programmation aux objectifs du PDH (niveau de production, typologie des logements, niveau des loyers...) 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Montant moyen d'aides cumulées pour les PLUS et pour les PLAI (comparaison avec l'année 2014) Montant moyen d'aides cumulées pour des communes des territoires prioritaires (par rapport à la moyenne des aides sur des opérations dans les autres communes) 				

A

Développer et diversifier
l'offre accessible pour
répondre aux besoins en
logements abordables des
zones tendues

Par le ciblage de la programmation selon les territoires et les produits habitat

Action 3 Proposer des programmes d'accession sociale dans le cadre des projets Habitat

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du foncier départemental Action sur le règlement d'intervention en fonction des décisions de l'exécutif départemental 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du foncier public d'État Révision des objectifs de production de logements en accession sociale dans le cadre des CUS 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Déclinaison dans le PLUI d'un objectif de 400 logements par an en accession sociale Mobilisation du foncier métropolitain (décote selon des critères précis) Prêt à 0% pour les primo-accédants dans des opérations labellisées, en complément d'autres dispositifs (PTZ Etat, Passeport logement de la ville de Bordeaux) 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Programmation des opérations d'accession sociale dans le cadre des documents de planification et des projets urbains Contribution de la CDHLM 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la programmation concernant les objectifs de production de logements en accession sociale à l'échelle des différents territoires et des différents bailleurs 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Réduction moyenne du coût de ces logements grâce à la mobilisation du foncier public ou aux aides financières Nombre de logements en accession sociale produits chaque année 				

A

Développer et diversifier l'offre accessible pour répondre aux besoins en logements abordables des zones tendues

Par le renforcement des politiques foncières et de l'ingénierie urbaine territoriale

Action 4 Accompagner la mise en œuvre de stratégies foncières au service de l'habitat

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	▪ Soutien aux démarches intercommunales de planification (PLUi, PLH)				
	État					
	Bordeaux Métropole	▪ Élaboration d'un volet foncier dans le Programme d'objectifs et d'actions Habitat du PLUi				
	Autres Partenaires	▪ Développement de volet foncier dans les PLH et les PLUi ▪ Animation de la commission interpartenariale d'appui à l'urbanisme de projet par le CAUE (DDTM, Département, SCOT(S))				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	▪ Indicateur commun d'avancement				
	Réalisation	▪ Nombre d'intercommunalités soutenues dans des démarches de planification (PLUi, PLH)				
	Résultat	▪ Part des PLH et des PLUi intégrant un volet foncier dans le département ▪ Retours des bénéficiaires sur la plus-value de l'accompagnement reçu				

A

Développer et diversifier l'offre accessible pour répondre aux besoins en logements abordables des zones tendues

Par le renforcement des politiques foncières et de l'ingénierie urbaine territoriale

Action 5 Accompagner la mise en œuvre de projets habitat de qualité et économes en foncier

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du foncier départemental Soutien technique et financier aux projets d'habitat des territoires Actions sur le règlement d'intervention en fonction des décisions de l'exécutif départemental dans le cadre de la révision de la politique foncière 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du foncier public d'État Promotion des partenariats entre les collectivités et les organismes HLM pour activer la maîtrise foncière (veille foncière, DPU...) 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du foncier métropolitain (décote et bail emphytéotique à loyer minoré selon des critères précis) Création de la SPL LA FAB pour porter les projets d'aménagement dans le cadre de l'opération 50 000 logements autour des axes de transport collectif Participation à l'équilibre du bilan d'aménagement des opérations 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Développement des opérations d'aménagement Mobilisation du foncier public local 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et part des opérations ayant bénéficié d'une aide sur le foncier (aides financières ou mobilisation de foncier public) Identification des partenariats suscités/renforcés/entretenus concernant la veille foncière 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de logements produits concernés par une aide / mobilisation des acteurs publics sur le foncier 				

B

Mobiliser le parc public
en appui à la
géographie préférentielle :
l'armature girondine

Par la valorisation de l'armature urbaine territoriale

Action 6 Appuyer les stratégies de revitalisation des bourgs et des centres villes fragilisés

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentations avec les territoires et les opérateurs HLM sur les conditions de réalisation de produits habitat contribuant à l'attractivité des cœurs de bourgs et à la mixité sociale Orientations qualitatives sur la programmation : adaptation aux besoins, qualité des produits, à partir de l'observation de la demande Veille sur les facteurs de réussite et les risques à prévenir concernant les équilibres de l'habitat Appui ingénierie aux documents d'urbanisme (armature, réseau de centralités et leur vitalité) 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Appui ingénierie aux documents d'urbanisme (armature, réseau de centralités et leur vitalité) Communication sur les appels à projet (AMI centre-bourgs super PLAI, 10 000 logements accompagnés...) 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Association de la CDHLM et d'opérateurs aux projets 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'expérimentation Nombre de territoires concernés par ces expérimentations Nombre d'acteurs (communes, opérateurs HLM...) sollicités par ces actions 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Retours d'expérience sur les différentes expérimentations Part des expérimentations généralisées ou dont certains éléments sont repris de manière pérenne dans des dispositifs 				

B

Mobiliser le parc public en appui à la géographie préférentielle : l'armature girondine

Par la reconnaissance du maillage de l'offre de proximité

Action 7 Développer un « parc public de pays » : une offre triplement accessible (coûts du logement, services, adaptation du logement), des réponses qualitatives dans les pôles de proximité des espaces ruraux

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Département de la Gironde					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Remontée des besoins en logements via les plateformes territoriales pilotées par les Sous préfets et les PTS Constitution d'un guide des bonnes pratiques de développement et de gestion du "parc locatif de Pays" Sécurisation de l'offre en logements locatifs communaux (réhabilitation, développement, entretien, gestion) 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Remontée des besoins en logements via les plateformes territoriales pilotées par les Sous préfets et les PTS Constitution d'un observatoire local des loyers 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM Contribution de la Région (recensement et réhabilitation des logements communaux) Consolidation de la stratégie de développement de l'offre locative sociale à l'échelle des EPCI 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Part des territoires (plateformes territoriales) faisant remonter un état précis des besoins en logement Établissement du guide Niveau d'adaptation de la programmation aux objectifs du PDH (niveau de production, typologie des logements, niveau des loyers...) 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la plus-value des plateformes territoriales dans la meilleure connaissance des besoins en logement par territoire et à l'échelle départementale Retour des acteurs sur la qualité et la plus value du guide Expérimentations lancées sur l'impulsion du guide 				

C

Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant

Par l'amélioration de la qualité et de la fonction du parc social déqualifié ou fragile

Action 8 Remettre en attractivité le parc public déqualifié ou fragile

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	État					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Action sur le règlement d'intervention en fonction des décisions de l'exécutif départemental 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la déclinaison locale du pacte État/USH, construction d'un cadre d'action partagé avec les délégataires, les opérateurs HLM et les territoires et déclinaison des objectifs dans les CUS 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un Plan Stratégique Local dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (actions habitat, développement économique et insertion, cadre de vie, gestion urbaine de proximité) Aide financière à la réhabilitation du parc social pour réduire le reste à charge des locataires 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de cette problématique dans les PLH et dans les stratégies de développement Contribution de la CDHLM 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des dispositifs adéquats pour la remise en attractivité du parc public déqualifié auprès des différents acteurs 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de logements réhabilités Nombre de logements concernés vacants et réoccupés suite à la réhabilitation 				

C

Veiller à l'attractivité et aux fonctions sociales du parc HLM existant

Par une stratégie de vente des logements HLM concertée à l'échelle des grands territoires

Action 9 Compenser les ventes HLM à l'échelle des grands territoires

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Public					
Pilotage	Etat					
Partenariat et attendus	État	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la déclinaison locale du pacte État/USH, construction d'un cadre d'action partagé avec les délégataires, les opérateurs HLM et les territoires et déclinaison des objectifs dans les CUS 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Inscription des modalités des ventes HLM et de reconstitution de l'offre sociale vendue dans le Programme d'objectifs et d'actions Habitat du PLUI 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Conformité des programmations des acteurs à l'échelle des grands territoires au regard de l'objectif de compensation des ventes 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Taux de compensation par grands territoires et à l'échelle départementale 				

D

Initier, développer, consolider les stratégies d'amélioration de l'habitat à l'échelle des grands territoires

Par le développement et le renforcement des programmes animés

Action 10 Soutenir le déploiement de programmes animés à l'échelle des grands territoires

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Privé					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Aide financière pour les études pré-opérationnelles et pour le suivi/animation des programmes animés Coordination des financeurs : priorités, agenda, optimisation et convergence des aides Territorialisation des objectifs du marché de suivi/animation du PIG PST à l'échelle des grands territoires Relais du dialogue engagé dans le cadre du PDH au sein des territoires de manière à agir à des échelles pertinentes et accompagner la montée en gamme des services à l'habitat des territoires 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Relais dans le cadre du soutien aux démarches intercommunales de planification (SCOT, PLUi, PLH...) Relais par des crédits du FART Suivi du parc privé conventionné 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre et soutien aux programmes animés engagés : PIG communautaire "un logement pour tous", OPAHRU Bordeaux, OPAH Vieux Lormont, OPAH copropriétés dégradées Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des programmes animés à des échelles aptes à assurer l'efficacité et l'efficience de l'action (maîtrise d'ouvrage locale, objectifs contractualisés, moyens pour le suivi-animation) Articulation avec le dispositif Reno'Aqt de la Région Mobilisation des appels à projet de l'ADEME sur les plateformes de rénovation énergétique pour consolider l'ingénierie territoriale 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'études pré-opérationnelles financées Nombre de suivi/animation de programmes animés financés Nombre de programmes animés mis en œuvre par grands territoires 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Résultats obtenus dans le cadre des différents dispositifs et de manière consolidée 				

E

Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine

Par la mise en œuvre de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs

Action 11 Inscrire les projets habitat dans une stratégie d'ensemble de revitalisation

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Privé					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation d'une ingénierie pour accompagner la définition et la mise en œuvre des projets de revitalisation des centres bourgs 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Relais dans le cadre du soutien aux démarches intercommunales de planification (SCOT, PLUi, PLH...) 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Contribution à la mise en œuvre du PNRQAD sur le centre ancien de Bordeaux, à l'OPAH du Vieux Lormont 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Portage des projets de revitalisation des centres bourgs et prise en compte de leurs conditions de réussite au sein de la planification territoriale (PLH, PLUi..) 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets de revitalisation de centres-bourgs élaborés avec l'aide de l'ingénierie développée Nombre de projets de revitalisation de centres-bourgs mis en œuvre avec l'aide de l'ingénierie développée Nombre de projets de revitalisation de centres-bourgs inscrits dans les documents de planification 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets de revitalisation de centres-bourgs accompagnés qui sont effectivement mis en œuvre Résultats obtenus dans le cadre de ces différents projets 				

E

Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine

Par la mise en œuvre de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs

Action 12 Développer les capacités opérationnelles d'intervention en mobilisant les opérateurs et les financements

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Privé					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif expérimental d'aide aux opérations de recyclage foncier Mobilisation du patrimoine départemental Actions sur le règlement d'intervention en fonction des décisions de l'exécutif départemental dans le cadre de la révision de la politique foncière Coordination des politiques départementales au service des projets Mise en réseau des projets : animation de la capitalisation d'expériences, appropriation des outils 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement des AMI centres bourgs Inscription des engagements dans le cadre du CPER (clause de revoyure 2016 cf "nos ruralités une chance pour la France, comité interministériel aux ruralités) 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du patrimoine métropolitain Participation à l'équilibre du bilan d'aménagement des opérations Coordination des politiques métropolitaines au service des projets Mise en réseau des projets : animation de la capitalisation d'expériences, appropriation des outils 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de conventions cadres partenariales fixant les engagements financiers à minima entre la collectivité porteuse du projet, le Département, l'État, la Région Animation et sensibilisation des acteurs par le CAUE 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du système de dispositifs mis en place 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'opérateurs mobilisés et moyens engagés par chacun d'entre eux 				

E

Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine

Par la mise en œuvre de projets habitat dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs

Action 13 Soutenir des formes innovantes d'habitat : accession accompagnée à la propriété, habitat participatif...

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Privé					
Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	▪ Expérimentations avec les territoires et les opérateurs HLM visant à développer des formes innovantes d'habitat et des solutions adaptées aux modèles d'habiter des territoires girondins				
	Bordeaux Métropole	▪ Accompagnement d'expérimentations d'habitat participatif				
	Autres Partenaires	▪ Contribution des territoires et de la CDHLM				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	▪ Indicateur commun d'avancement				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'expérimentations mises en place ▪ Analyse des thématiques concernées ▪ Nombre de territoires concernés par ces expérimentations ▪ Nombre d'acteurs (communes, opérateurs HLM... selon la nature de l'expérimentation) concernés par ces expérimentations 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retours d'expérience sur les différentes expérimentations ▪ Part des expérimentations généralisées ou dont certains éléments sont repris de manière pérenne dans des dispositifs 				

E

Accompagner la montée en gamme de l'action en faveur de la revitalisation de l'habitat dans les villes et cœurs de bourg de l'armature territoriale girondine

Par la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

Action 14 Soutenir la constitution de dispositifs locaux partenariaux de lutte contre l'habitat indigne

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Privé					
Pilotage	État					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Contribution des Pôles de solidarité territoriaux aux instances locales de lutte contre l'habitat indigne pour développer l'efficacité à toutes les étapes de l'intervention : information, repérage, qualification, solutions Appui à la mise en place de l'autorisation préalable à la mise en location dans le cadre des projets de revitalisation de centre bourg 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la constitution et à l'animation de dispositifs locaux en appui des projets de revitalisation des petites villes Amélioration des articulations entre les dispositifs locaux et le pôle départemental (rôles, circuits) Formation des acteurs des territoires : élus, travailleurs sociaux ... Retours et capitalisations des expériences 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'un dispositif de lutte contre l'habitat indigne à l'échelle de Bordeaux Métropole 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de cellule technique et sociale associant les services et acteurs de terrain Contribution des acteurs du PDLHI et notamment de la CAF (services sociaux et prestations), des CCAS et CIAS, du FSL 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'une cartographie des dispositifs locaux et de leurs relations aux dispositifs départementaux dans chaque territoire Nombre de logements concernés par la mise en place de l'autorisation préalable Nombre d'acteurs formés au sein des territoires 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de dispositifs locaux partenariaux de lutte contre l'habitat indigne Retours des acteurs sur la meilleure articulation entre les dispositifs locaux et le pôle départemental Enseignements tirés de l'expérimentation de l'autorisation préalable 				

Action 15 Établir un repérage et un suivi des ensembles fragiles ou susceptibles de le devenir

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Parc Privé					
Pilotage	État					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Contribution à la connaissance (marché immobilier, veille sociale...) 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude de repérage et de qualification des copropriétés issues de la défiscalisation par le CEREMA Appui technique et méthodologique aux territoires par les référents territoriaux de la DDTM Constitution d'un guide pratique sur les modalités d'action : prévention, appui à la gestion, démarches curatives 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des copropriétés fragiles et dégradées (dispositif de veille et d'observation, actions de prévention, accompagnement en ingénierie, aides financières aux travaux) 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de cette problématique dans les PLH Contribution de l'ADIL, des professionnels de l'immobilier, du FSL... 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Constitution du guide pratique sur les modalités d'action Diffusion du guide auprès des acteurs Mise en place des outils d'observation 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Retour partagé des acteurs sur la connaissance des ensembles fragiles ou en risque de fragilisation Retours des acteurs sur la qualité et la plus-value du guide Nombre de copropriétés identifiées et suivies Nombre d'expérimentations lancées sous l'impulsion du guide 				

Action 16 Engager les stratégies opérationnelles en direction des publics vulnérables

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Département de la Gironde - État - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Installation de plateformes territoriales pilotées par les Sous-Préfets et les PTS de manière à mettre en œuvre des réponses à des échelles suffisamment larges pour assurer l'efficacité et l'efficience de l'action et à prendre appui sur l'armature girondine Mobilisation de l'expertise nécessaire pour accompagner cette coordination dans les territoires et développer les projets 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des chantiers du PDH dans le cadre de la révision du PDALHPD Déclinaison des priorités d'action identifiées dans les cahiers de territoires pour réaliser des projets locaux Animation de la plateforme "hébergement" du PDALHPD (pré-validation des projets de structures d'hébergement) Appui à l'élaboration de plans partenariaux de gestion de la demande et d'information des demandeurs 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Identification dans le PLUI des enjeux de développement de solutions adaptées aux publics et mobilisation des communes (mise en place d'un groupe de travail dédié) Contribution aux travaux du PDALHPD Participation à la plateforme "hébergement" 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des stratégies opérationnelles en direction des publics vulnérables à l'échelle des territoires de SCOt avec les EPCI Contribution des EPCI aux travaux du PDALHPD et aux instances territoriales Contribution des acteurs du PDALHPD 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement Indicateur du PDALHPD 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la problématique dans les feuilles de route territoriales Degré de mobilisation des acteurs dans les territoires 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action opérationnel à l'échelle des territoires Nombre et nature des actions mises en place dans le cadre de ce pilotage local. 				



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

Par un soutien au développement du logement et de l'hébergement accompagné

Action 17 Développer les solutions adaptées d'urgence sociale et solidaire

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Département de la Gironde - État - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Animation dans le cadre des plates-formes territoriales pilotées par les Sous-Préfets et les PTS Subvention pour le développement de logements d'urgence solidaire Expérimentations avec les territoires et les opérateurs HLM Valorisation des projets et réalisations 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Communication sur les appels à projet (super PLAI, 10000 logements accompagnés...) Mobilisation du SIAO sur la connaissance territorialisée des besoins, la coordination et l'orientation des publics 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Action sur le règlement d'intervention en fonction des décisions de l'exécutif métropolitain : aide financière à la création des structures d'hébergement (maisons-relais, résidences sociales, places d'hébergement) Programmation d'au moins 30 logements PLAI adaptés par an pour les ménages en grande difficulté Mobilisation du foncier métropolitain pour les opérations de PLAI adaptés (bail emphytéotique à l'euro symbolique) et pour les PLAI structures et structures d'hébergement (décote de 60% sur le loyer) 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM Contribution du FSL, des opérateurs du schéma de la médiation locative Mobilisation et coordination des CCAS/CIAS 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	Indicateur commun d'avancement				
	Réalisation	Nombre d'expérimentations lancées pour la création de logements d'urgence sociale et solidaire				
	Résultat	Nombre de logements d'urgence sociale et solidaire financés				



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

Par un soutien au développement du logement et de l'hébergement accompagné

Action 18 Expérimenter la déspecialisation des mesures et le décloisonnement des dispositifs

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Département de la Gironde - État					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentations dans les territoires ruraux dans le cadre de la révision du PDALHPD et de la démarche AGILLE Animation dans le cadre des plates-formes territoriales pilotées par les Sous-Préfets et les PTS 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Communication sur les appels à projet (super PLAI, 10000 logements accompagnés...) Mobilisation du SIAO sur la connaissance territorialisée des besoins, la coordination et l'orientation des publics 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM Contribution du FSL, des opérateurs du schéma de la médiation locative (Le Lien notamment) Mobilisation et coordination des CCAS/CIAS 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> A définir dans le cadre de la révision du PDALHPD 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> A définir dans le cadre de la révision du PDALHPD 				



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

Par un soutien au développement du logement et de l'hébergement accompagné

Action 19 Intensifier les initiatives de mobilisation des publics et le partenariat social de proximité

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Département de la Gironde - État					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Animation dans le cadre des plates-formes territoriales pilotées par les Sous-Préfets et les Pôles Territoriaux de Solidarité : mobilisation des acteurs, approche des besoins à des échelles suffisamment larges, appui à l'émergence et la mise en œuvre de projets, confirmation d'opérateurs de référence 				
	État					
	Département	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation et élargissement du partenariat social de proximité (opérateurs HLM/services sociaux) pour favoriser la mobilité, promouvoir des réponses durables (mutation, bien vivre ensemble); prévention des impayés Développer avec les territoires des programmes de remobilisation des publics (auto réhabilitation accompagnée, atelier de recherche de logement ...) 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Participation à l'animation transversale et interterritoriale 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la CDHLM Contribution du FSL Mobilisation et coordination des CCAS/CIAS 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la problématique dans les feuilles de route territoriales Degré de mobilisation des acteurs concernés dans les territoires 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des actions partenariales mises en place dans le cadre du pilotage local. 				



Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

Par une action interpellant la territorialisation des dispositifs de droit commun

Action 20 Soutenir les démarches locales de production et d'amélioration de l'offre de logement des jeunes

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Département de la Gironde - État - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Animation dans le cadre des plates-formes territoriales pilotées par les Sous-Préfets et les Pôles Territoriaux de Solidarité : mobilisation des acteurs, approche des besoins à des échelles suffisamment larges, appui à l'émergence et la mise en œuvre de projets, confirmation d'opérateurs de référence 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentations avec les territoires et les opérateurs HLM visant la mise en œuvre de nouvelles réponses adossées à l'armature des territoires : captation, cohabitation intergénérationnelle, offres multi publics ... Aide financière à la création de résidences sociales Animation de la capitalisation d'expériences 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs de programmation déclinés dans le PLUI Aide financière à la création de résidences sociales 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des Missions Locales et des associations pour l'habitat de jeunes Contribution de la Région, de l'URHAJ, de la CDHLM 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la problématique dans les feuilles de route territoriales Degré de mobilisation des acteurs pertinents dans les territoires (missions locales, associations pour l'habitat des jeunes, HLM...) 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action opérationnel à l'échelle des territoires Nombre et nature des actions mises en place dans le cadre de ce pilotage local 				



Développer en faveur des publics une action

Par une action interpellant la

Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
------------	------	------	------	------	------	------

Action 21 Adapter, améliorer et compléter les offres de logement pour les personnes âgées et handicapées

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions
---------------	------------------------	------------------------------	-------------------

Pilier	Publics
--------	---------

Pilotage	Département de la Gironde - Bordeaux Métropole
----------	--

Partenariat et attendus	Département État	<ul style="list-style-type: none"> Animation dans le cadre des plates-formes territoriales : mobilisation des acteurs, approche des besoins à des échelles suffisamment larges Expérimentations avec les territoires et les opérateurs HLM visant la mise en œuvre de démarches et solutions d'habitat innovantes, adossées à l'armature des territoires et complétant les offres de maintien à domicile : habitat intergénérationnel, maison d'aide à domicile, habitat participatif associé au déploiement du « parc de pays » ... Élaboration et mise en œuvre d'un programme de remise en attractivité et de repositionnement des RPA déqualifiées à l'échelle des EPCI, en lien avec le développement du parc de pays <ul style="list-style-type: none"> - poursuite du travail avec les propriétaires et gestionnaires de RPA - mise en place d'une instance de pilotage coordonnée par le Département Développement de démarches visant à assurer la traçabilité et la gestion des logements adaptés et adaptables avec la relance du Pôle ressource logement adapté Animation de la capitalisation d'expériences
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs de programmation déclinés dans le PLUI Accompagnement de la programmation dans le cadre du comité de pilotage mis en place par le Département
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des CIAS/CCAS Contribution de la CDHLM Contribution du GIHP

préparation						
-------------	--	--	--	--	--	--

mise en œuvre						
---------------	--	--	--	--	--	--

Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la problématique dans les feuilles de route territoriales Suivi relance du Pôle ressource logement adapté Degré de mobilisation des acteurs dans les territoires
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre/nature des solutions d'habitat innovantes développées dans le cadre du pilotage local Nombre/nature des actions mises en place dans le pilotage local Nombre de logements adaptés et adaptables suivis Nombre de RPA déqualifiées traitées



Action 22 Réduire les situations d'habitat indigne et/ou précaire, développer l'offre de logements très sociaux adaptés pour répondre aux enjeux de sédentarisation

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Département de la Gironde - État - Bordeaux Métropole					
Partenariat et attendus	Département	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux collectivités locales en ingénierie technique, notamment juridique 				
	État	<ul style="list-style-type: none"> Animation de la capitalisation d'expériences 				
	Bordeaux Métropole	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux MOUS communales Mise en place d'une MOUS intercommunale Participation à l'équilibre du bilan d'aménagement des opérations 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Engagements de MOUS par les collectivités locales Contribution de l'ADAV Contribution de la CDHLM 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	préparation					
	mise en œuvre					
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Description du soutien en ingénierie technique et juridique apportée aux collectivités Prise en compte de la problématique dans les feuilles de route territoriales Degré de mobilisation des acteurs pertinents dans les territoires 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets réalisés résolvant des situations d'habitat indigne et/ou précaire Nombre de logements très sociaux adaptés construits 				

H

Développer en faveur des publics une action différenciée selon les territoires

Par une action interpellant la territorialisation des dispositifs de droit commun

Action 23

Soutenir l'émergence et la concrétisation des démarches locales en faveur de l'hébergement et du logement des travailleurs saisonniers

Nature action	Animation/coordination	Observation/suivi/évaluation	Aides/subventions			
Pilier	Publics					
Pilotage	Etat					
Partenariat et attendus	État	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des acteurs professionnels du monde économique et des acteurs du territoire : diagnostic des besoins et des opportunités Pilotage de démarches de projet Animation de la capitalisation d'expériences 				
	Autres Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Contribution des organisations professionnelles, de la Région, de la MSA 				
Calendrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020
préparation						
mise en œuvre						
Suivi et Évaluation	Avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur commun d'avancement 				
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la problématique dans les feuilles de route territoriales Degré de mobilisation des acteurs pertinents dans les territoires 				
	Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets réalisés 				

4 – Les outils du suivi et de l'évaluation du PDH

Le « tableau de bord annuel » du PDH

Le dispositif de suivi du PDH mettra en relation deux niveaux d'indicateurs :

1/ Le suivi des actions [indicateurs de programme] :

Le suivi des actions est réalisé fiche-action par fiche action, à partir de 3 types d'indicateurs : le suivi de l'avancement de la mise en œuvre, le suivi des réalisations, le suivi des réalisations

- Le suivi de l'avancement de la mise en œuvre :

L'indicateur permet de vérifier que les interventions prévues sont bien mises en œuvre ou rencontrent d'éventuels blocages.

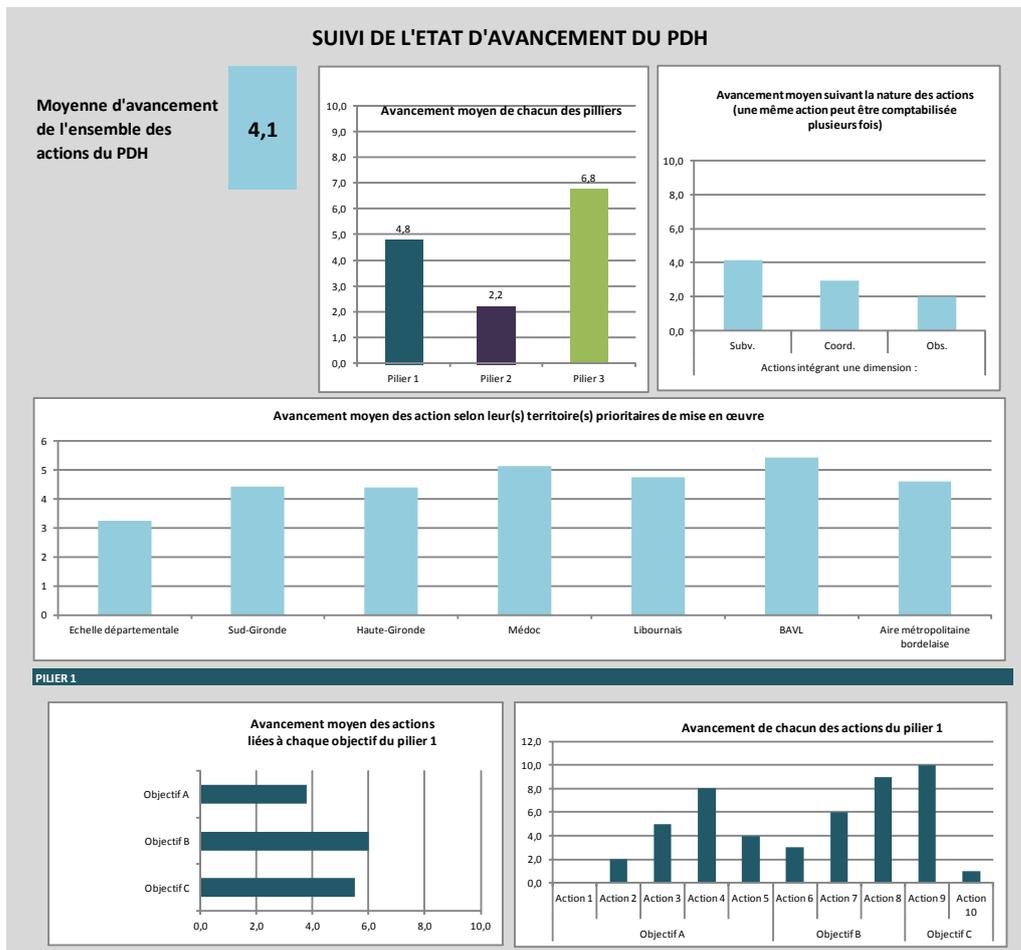
. Un indicateur commun à toutes les actions du PDH est proposé de manière à pouvoir construire une vision globale de l'avancement du PDH. Il peut être décliné par grand objectif ou encore par grand territoire.

. L'indicateur d'avancement d'une action est à renseigner par le pilote de l'action et à partager dans les instances de pilotage du PDH. Il se présente sous la forme d'une note de 0 à 10 marquant les différentes étapes de mise en œuvre de l'action (échelle à affiner en fonction de l'évolution des actions) :

Nature de l'action	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Aide/Subvention	Action non engagée, au point mort	Préfiguration des règlements d'intervention				Vote des Règlements d'intervention et diffusion auprès des bénéficiaires potentiels		Montée en charge de la mobilisation des dispositifs		Niveau programmé atteint	
Animation/coordination		Préfiguration des outils de coordination				Mobilisation des partenaires et installation des instances		Fonctionnement pérenne des instances		« Production » des instances au regard des objectifs	
Observation/suivi/évaluation		Préfiguration des outils d'observation				Mise en place des outils		Remontée d'information conforme aux attentes		Exploitation des informations conformes aux attentes	

Le croisement des appréciations de l'avancement de chacune des actions avec leurs caractéristiques (place dans l'arborescence stratégique, nature de l'action, territoires prioritaires de mise en œuvre, acteurs impliqués...) permettra de constituer facilement un tableau de bord consolidé de la mise en œuvre du PDH.

			Nature des actions			Territoires prioritairement concernés							
Exemple de tableau de bord de suivi			Aide/ subventions	Coordination	Observation	Echelle départementale	Sud Gironde	Haute Gironde	Médoc	Libournais	BAVL	Aire métropolitaine de Bordeaux	Avancement
Pilier 1 le parc public	Objectif A	Action 1	X	X	X								8
	Objectif A	Action 2		X	X	X							0
	Objectif A	Action 3	X				X	X				X	2
	Objectif A	Action 4	X		X					X			5
	Objectif A	Action 5	X			X					X		8
	Objectif B	Action 6		X		X	X	X					9
	Objectif B	Action 7	X		X	X	X	X		X			4
	Objectif C	Action 8	X							X	X		5
	Objectif C	Action 9	X	X	X								8
Pilier 2 le parc privé	Objectif D	Action 10	X	X			X	X					7
	Objectif E	Action 11	X	X		X							10
	Objectif E	Action 12		X	X						X		2
	Objectif E	Action 13		X	X	X	X				X		5
	Objectif E	Action 14	X	X	X					X	X		3
	Objectif F	Action 15			X	X	X				X		6
Pilier 3 les publics	Objectif G	Action 16			X								8
	Objectif H	Action 17	X			X		X					9
	Objectif H	Action 18								X			7
	Objectif H	Action 19	X							X	X		4
	Objectif H	Action 20	X	X	X								8
	Objectif H	Action 21	X	X			X	X					5
	Objectif H	Action 22	X	X		X							3
Objectif H	Action 23		X	X						X		1	



L'indicateur d'avancement pourrait être complété d'un suivi des moyens engagés par les différents partenaires pour la réalisation de l'action.

- **Le suivi des réalisations** : pour chaque action, il s'agit de suivre les éléments concrets réalisés.

- **Le suivi des résultats** : pour chaque action, il s'agit de suivre les effets directs des réalisations au regard l'objectif de l'action. Ces résultats directement liés à l'action ne doivent pas être confondus avec la notion d' « impacts » qui renvoient aux effets beaucoup plus globaux du PDH sur les dynamiques territoriales. Il s'agit bien ici de se concentrer sur les effets immédiats de l'action suivie. Des propositions d'indicateurs de réalisation et de résultats spécifiques à chaque action ont été intégrées aux fiches-actions. Ces propositions devront être ajustées au fur et à mesure de la définition plus précise et plus opérationnelle des actions et de leurs évolutions.

Le pilote de l'action est responsable du renseignement des indicateurs. Si le suivi des réalisations ne devrait pas poser problème, le suivi des résultats peut être plus délicat. Il appelle une collecte

SUIVI DE L'ACTION						
AVANCEMENT	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateur d'avancement de 0 à 10						
Commentaires	Commentaires sur les avancées, les difficultés rencontrées depuis le lancement de l'action					
REALISATIONS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateur de réalisation N°1						
Indicateur de réalisation N°2						
Commentaires	Précisions sur les réalisations					
RESULTATS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indicateur de résultat N°1						
Indicateur de résultat N°2						
Commentaires	Précisions sur les résultats obtenus					

d'information dans le temps pour mesurer l'effet des réalisations produites. Au regard des moyens, que la mise en œuvre d'un tel suivi peut nécessiter, il conviendra de rester modeste dans la prétention à suivre au fil de l'eau les résultats des différentes actions : les 2 temps d'évaluation (mi-parcours et finale) permettront de compléter ces éléments par ailleurs.

Dans la phase de mise en œuvre, chaque fiche-action pourra être complétée d'une partie « Suivi » permettant de renseigner les indicateurs d'année en année et d'apporter les éléments qualitatifs pertinents (cf. ci-contre).



Suivi des feuilles de route dans les territoires

Cette approche pourra être transposée aux feuilles de route territoriales : lors de la définition du plan d'action de chaque territoire, il s'agira de définir avec les acteurs les indicateurs adéquats de réalisations et de résultats. Le même indicateur d'avancement (échelle de 0 à 10) pourra être utilisé de manière à intégrer au tableau de bord de l'avancement un volet territorial.

2/ Le suivi d'indicateurs de contexte au regard des objectifs stratégiques

Le PDH est structuré autour de grands objectifs stratégiques. Ces objectifs globaux renvoient aux dynamiques territoriales en lien avec les problématiques habitat ciblées par le PDH. Dans la logique d'un suivi en continu devant faciliter le pilotage de la mise en œuvre, il est proposé de suivre une sélection d'indicateurs globaux rendant compte des évolutions du territoire (cf. section de présentation des 3 piliers du PDH).

Les systèmes d'observation existants seront mobilisés pour alimenter ces indicateurs de contexte au regard des objectifs stratégiques.

A ce stade, il ne s'agira pas tant d'objectiver la contribution du PDH à ces évolutions que de se donner les moyens de suivre l'évolution des dynamiques du territoire et d'y confronter les indicateurs de programme (avancement, réalisation, résultats) pour alimenter la réflexion autour de la pertinence des actions engagées, de leur degré de priorité et de leur efficacité.



Suivi des feuilles de route dans les territoires

La sélection d'indicateurs proposée à l'échelle départementale sera également renseignée à l'échelle des 6 territoires de mise en œuvre du PDH. Cette déclinaison permettra de confirmer au fil du temps les spécificités du territoire et leur convergence au regard des objectifs stratégiques définis à l'échelle départementale.

3/ Le tableau de bord annuel du PDH

Le suivi en continu du PDH permettra d'établir clairement le degré d'avancement de la mise en œuvre et de questionner *in itinere* les interventions au regard de l'évolution des dynamiques territoriales constatées. La compilation de ces différents éléments permettra d'éditer annuellement un « tableau de bord du PDH ». Ce tableau de bord pourra être structuré de cette manière :

- **Volet départemental** structuré par les 3 piliers du PDH : pour chaque pilier sera ainsi décrit :
 - . le niveau et l'évolution des indicateurs de contexte au regard des objectifs stratégiques ;
 - . l'avancement des actions engagées sur le pilier ;
 - . les fiches actions avec leur partie « suivi » renseignée ;
 - . les enseignements tirés et les pistes de correction retenues par les instances de pilotage au regard de ces constats ;
- **Volet territorial** structuré autour des 6 territoires de mise en œuvre du PDH : pour chacun d'entre eux, le suivi de la mise en œuvre de leur feuille de route sera décrit de la même manière (indicateurs de contexte ; avancement et réalisation / résultats des actions locales ; enseignements).

Les temps forts de l'évaluation : à mi-parcours et en fin de période

A mi-parcours et à l'issue de la période de mise en œuvre du PDH, des temps d'évaluation plus approfondie seront réalisés. Ces évaluations seront notamment l'occasion de :

- **capitaliser et analyser avec recul les éléments de suivi** ;
- **approfondir l'objectivation de l'apport du PDH à l'évolution de la situation** : le suivi en continu n'offrira en effet qu'une vision partielle des résultats de chaque action engagée et ne permettra pas d'établir la part de contribution de ces actions aux évolutions de dynamiques territoriales ;
- **élargir la réflexion en intégrant les enseignements tirés des démarches de suivi de la délégation des aides à la pierre ou de Gironde 2033.**

Ces évaluations seront structurées autour de questions évaluatives qui préciseront les objets précis d'investigations. Ces questions seront définies par les instances de pilotage, non pas dans une logique d'exhaustivité, mais dans une logique de sélectivité stratégique. Elles devront refléter les problématiques prioritaires en vue d'adaptations substantielles de la stratégie suivie.

Les évaluations seront menées sur la base des éléments de suivi recueillis au fil de l'eau mais également à partir d'investigations complémentaires auprès des partenaires, des bénéficiaires ...

Enfin, ces temps d'évaluation permettront également de constituer des occasions de remobilisation des participants au PDH en étant menées de manière partenariale que ce soit à l'échelle départementale qu'à l'échelle des territoires. En constituant des temps forts de la vie du PDH, ces évaluations seront également l'occasion de faire participer des acteurs moins impliqués au quotidien dans la mise en œuvre du PDH et les élus.